

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

جامعة الجزائر
رئاسة الجامعة
السوار

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

بتاريخ: 09 أفريل 2017
4402

Direction Générale des Enseignements
et de la Formation Supérieurs

N° 843 / D.G.E.F.S / 2017

جامعة
الندوة الجزائرية للدراسات الوسطى
التاريخ المؤرخ: 09 أفريل 2017
رقم الترخيص: 431 / CRUC 2017
09 AVR 2017

A Messieurs les Présidents des Conférences Régionales.
(En communication avec les Chefs d'Etablissement)

Dans le cadre de la demande de nouvelles offres de formation doctorale pour l'année universitaire 2017 - 2018, suite aux recommandations faites par les Vice-Recteurs et directeurs adjoints chargés de la post-graduation, lors de la réunion samedi 08 avril 2017 à Blida 1, je vous prie de faire le nécessaire dans les délais pour désigner un responsable de formation doctorale par filière.

Ce responsable aura la tâche de coordonner avec les différents directeurs de filières impliqués dans l'offre de formation doctorale, en vue de mutualiser les ressources humaines, les équipements scientifiques et de définir les activités scientifiques communes aux différentes spécialités rattachées à la filière, etc...

Par ailleurs, il a été décidé lors de cette réunion, d'accorder un délai supplémentaire de 15 jours aux établissements pour le dépôt des offres au niveau des conférences régionales (voir document ci-joint).

Comptant sur votre compréhension, veuillez recevoir mes cordiales salutations.

جامعة الجزائر
رئاسة الجامعة
السوار
بتاريخ: 09 أفريل 2017
4402

التعليم و التكوين العالي

التعليم و التكوين العالي

Échéancier

Préparation de la rentrée universitaire 2017-2018 **Programme de formation de 3^{ème} cycle**

Du 20 mars au 13 mai 2017

- Examen des dossiers « offres de formation » par les instances scientifiques de l'établissement universitaire de rattachement.

Du 14 mai au 15 juin 2017

- Session d'expertise au niveau des CRU et recours.

Avant le 15 juin 2017

- Finalisation de l'opération au niveau des 3 CRU et transfert des dossiers et procès-verbaux des expertises au MESRS.

Du 18 au 30 juin 2017

- Contrôle de la conformité des dossiers au niveau du MESRS.

03 juillet 2017

- Tenue de la session ordinaire 2017 de la commission nationale d'habilitation des formations doctorales.

Au courant du mois de juillet 2017

- Elaboration des arrêtés portant habilitation des formations.
- Diffusion aux établissements universitaires de rattachement.